



Règlement Sportif 2025

Additif 1

ARTICLE 11 – Essais

- 11.4 Chaque équipe doit avoir pris part aux essais à raison d'un minimum de 1 tour chronométré par pilote. Le contrôle de la présence du pilote sera vérifié. Tout pilote qui arrive après les séances d'essais qualificatifs ne pourra prendre part à la/aux course(s) sauf dérogation accordée par le Collège des Commissaires Sportifs et après contrôle sportif et technique. Pour prendre part à la/aux course(s), la voiture considérée, sauf dérogation des Commissaires Sportifs, doit au moins avoir réalisé, aux essais qualificatifs, un chrono égal ou inférieur à 130% de la moyenne des trois meilleurs chronos **de la catégorie**.

ARTICLE 13 – La course et ses implications

La durée maximum de pilotage d'un seul pilote (arrêts compris) ne peut excéder trois heures, à compter de la sortie pitlane jusqu'à la rentrée au pitlane. Après trois heures de course une pause d'une heure est obligatoire. Pour les courses de 12 heures ou plus :

- Une pause d'une heure est obligatoire entre chaque relais ;
- Un même pilote ne peut effectuer plus de dix heures de course.

(Ces points sont également valables si un pilote est engagé **dans plusieurs championnats**).

ARTICLE 17 – Classements / Challenges

- 17.1 Le drapeau à damier sera présenté à la voiture la mieux classée et en mouvement sur la piste à la fin de la période prescrite de la course au moment où elle franchira la ligne de contrôle. La ligne de contrôle consiste en une ligne unique traversant la piste. **Le classement général se fera sur base de toutes les catégories sauf Groupe G et Groupe X.**
- 17.6 Pour être classée, chaque voiture devra avoir accompli au moins 50% de la distance couverte par le premier déclaré vainqueur de chaque catégorie et doit franchir la ligne d'arrivée sur la piste. Le temps minimum de conduite par pilote est de 15% pour être classé, **sauf décision du Collège des Commissaires Sportifs en concertation avec le promoteur.**
- 17.8 Sauf pour les courses de douze heures et plus, un minimum de 1 arrêt au stand par deux heures entamées de course est obligatoire. **~~Cet arrêt obligatoire consiste en un changement de pilote ou la simulation d'un changement de pilote. Lors de cette simulation de changement de pilote, le pilote à bord doit sortir de la voiture, fermer la porte et ne peut que rentrer dans la voiture après ces 2 actions.~~** La durée de cet arrêt obligatoire (pit in-pit out) sera mentionnée dans le Règlement Particulier de l'épreuve.
- 17.10 Le titre de champion de la 2CV Racing Cup sera attribué au pilote qui totalise le plus de points à la fin de la saison, **sur base de toutes les catégories sauf G et X.** Le titre de champion de

chaque catégorie de la 2CV Racing Cup (pour les catégories C-A-P-H-X) sera attribué au pilote qui totalise le plus de points dans leur catégorie respective à la fin de la saison. En cas d'ex aequo, le plus grand nombre de victoires finales sera pris en considération. Si l'ex aequo subsiste, on tiendra compte du plus grand nombre de 2^{ème}, 3^{ème}, etc. places.